



COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 29 novembre 2022 à 19h00

Procès-Verbal N° 583

Président
Membres

: Patrick MONIER
: Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : *foot-entreprise@isere.fff.fr*

43. Villard-Bonnot Grésivaudan : noté (réunion).

44. Champagnier Brié 2 : noté (réunion).

45. ASPTT 2 ST : noté (match vs Vallée de la Gresse 4). Pour information, coordonnées parues dans PV n° 576 (réunion du 11/10/2022) et en ligne (liste 2022 le 17/11/2022).

46. Fasson : noté (match vs Eybens). Accords clubs et CFSE pour report. Le match est reporté au jeudi 15/12/2022.

47. Poisat : noté (équipe 2). Regrets du non engagement de l'équipe Poisat 2. La CFSE reste à votre disposition pour la phase 2 du championnat à 8 D2.

48. Fontaine les Îles : noté (FM).

49. Champagnier-Brié : noté (FM).

50. ASPTT 1 La Poste : noté (match vs St-Paul-de-Varces). Accords clubs et CFSE pour report. Le match est reporté au lundi 09/01/2023.

51. FFSE : noté (JESS 2023).

COORDONNEES

Correspondants : <https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2022/11/Correspondants-2022-2023-au-15-11-2022.pdf>

Liste des correspondants : accessible sur le site (District / Pratiques / Foot en Semaine et Entreprise / Coordonnées / Correspondants 2022-2023 au 15-11-2022).

Règlements : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77, reglements@isere.fff.fr

Trésorerie : Fabien CICERON, 06.33.54.57.25, fciceron@isere.fff.fr

Ville de Grenoble, terrains : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69, sport-planification@grenoble.fr, dominique.boenigen@grenoble.fr

CONVOCATION

En raison d'indisponibilités, la réunion prévue ce mardi 29 novembre 2022 en **commission Éthique**, avec présidents et les correspondants des clubs de **Champagnier Brié** et de **Villard-Bonnot Grésivaudan**, est reportée au **mardi 10 janvier 2023 à 19h00** au siège du District.

NOTE AUX CLUBS

FFSE : la Fédération Française du Sport d'Entreprise organise les 24^{èmes} Jeux Européens du Sport d'Entreprise à Bordeaux du 14 au 18 juin 2023 (37 disciplines dont Foot à 5, Foot à 7 et Foot à 11). Les clubs intéressés peuvent contacter la CFSE pour plus d'informations.

CHAMPIONNAT FOOT EN SEMAINE A 8, D1

Matches à jouer semaine du 05 au 08/12/2022.

J06. Jarrie-Champ – Saint-Martin d'Uriage.

J06. Saint-Martin d'Hères – Métropolitains.

J06. Billeu 2 – Saint-Georges-de-Commier 2.

J06. Villeneuve – Eybens 2.

J06. Rachais 2 – Fasson.

Match à jouer jeudi 15/12/2022.

RJ04. Fasson – Eybens 2.

CHAMPIONNAT FOOT EN SEMAINE A 8, D2

Match à jouer jeudi 01 ou 08/12/2022.

Poule B, RJ01. Villard-Bonnot Grésivaudan 1 – ASPTT 1 La Poste.

Match à jouer lundi 05/12/2022.

Poule B, J06. Champagnier Brié 2 – ASPTT 1 La Poste.

Matches à jouer semaine du 05 au 08/12/2022.

Poule A, J06. CEA Grenoble – Rachais 3.

Poule A, J06. Fontaine Les Îles – Deux Rochers 4.

Poule A, J06. Vallée de la Gresse 4 – Villard-Bonnot Grésivaudan 2.

Poule A, J06. Ver Sau 3 – ASPTT 2 ST.

Poule B, J06. Poisat 1 – Tunisiens SMH 2.

Poule B, J06. Saint-Paul-de-Varces 2 – Goncelin.

Poule B, J06. Villard-Bonnot Grésivaudan 1 – Vallée de la Gresse 3.

Match à jouer lundi 09/01/2023.

Poule B, J04. Saint-Paul-de-Varces 2 – ASPTT 1 La Poste.

COUPE DE L'ISÈRE FOOT EN SEMAINE A 8

Matches en retard ou résultats non parvenus.

T01. ASPTT 2 ST – Villeneuve.

T02. Ver Sau 3 – Tunisiens SMH 2.

Matches à jouer semaine du 12 au 15/12/2022.

Le tirage au sort a été effectué par Mr Christophe CARRÉTÉRO, président de la commission Futsal.

T03. Villeneuve (D1) – Saint-Martin d'Uriage (D1).

T03. Tunisiens SMH 2 (D2) – Métropolitains (D1).

T03. Saint-Paul-de-Varces 2 (D2) – Ver Sau 3 (D2).

T03. Rachais 2 (D1) – Rachais 3 (D2).

T03. Saint-Georges-de-Commier (D1) – CEA Grenoble (D2).

T03. Fontaine Les Îles (D2) – Billeu 2 (D1).

T03. Deux Rochers 4 (D2) – Vallée de la Gresse 3 (D2).

T03. Vallée de la Gresse 4 (D2) – Champagnier Brié 2 (D2).

T03. Eybens 2 (D1) – Saint-Martin d'Hères (D1).

T03. Goncelin (D2) – ASPTT 2 ST (D2).

T03. ASPTT 1 La Poste (D2) – Fasson (D1).

T03. Villard-Bonnot Grésivaudan 1 (D2) – Villard-Bonnot Grésivaudan 2 (D2).

T03. Jarrie-Champ (D1) – Poisat (D2).